

Autre site - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
 Activités sur d'autres sites : **NON**
 Domaine d'études principal : **Sciences de l'éducation et Enseignement**
 Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**
 Sigle du programme: **ARTD2M5**

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Conditions d'accès	6
Pédagogie	7
Evaluation au cours de la formation	7
Mobilité et internationalisation	7
Formations ultérieures accessibles	7
Gestion et contacts	7

ARTD2M5 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master en enseignement section 5 : arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication est un programme organisé en codiplomation par l'IAD, l'UCLouvain et la HE VINCI.

L'IAD en est l'établissement référent et assure sa gestion administrative.

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#)

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l'IAD, pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

ARTD2M5 - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#).

ARTD2M5 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l'IAD, pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

Le **programme complet de ce Master en enseignement** peut être consulté sur [le site de l'IAD](#)

Cette page présente uniquement les unités d'enseignements dans lesquelles l'UCLouvain est impliquée.

Tronc Commun

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l'IAD, pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

Le **programme complet de ce Master en enseignement Section 5** peut être consulté sur le [site de l'IAD](#).

Cette page présente uniquement les unités d'enseignements dans lesquelles l'UCLouvain ou Vinci sont impliquées. Le [programme complet](#) totalise **60 crédits**.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊖ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Cours du programme organisés par l'UCLouvain

○ LTHEA2601	Didactique des arts vivants et performatifs en école secondaire		FR [q1] [22.5h+7.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LTHEA9401	Stage long (125h) et séminaire d'accompagnement en arts du spectacle 1		FR [q1+q2] [7.5h+22.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LEISS2101	Pédagogie générale <i>Remarque : Cours dispensé à LLN en horaire de jour</i>		FR [q1] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LEISS2105	Communication en contexte scolaire <i>Remarque : Cours dispensé à LLN en horaire décalé</i>		FR [q1] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐

○ Un cours parmi :

⊗ LEISS2201	Psychologie du développement et des apprentissages <i>Cours dispensé à LLN en horaire de jour</i>	Véronique Leroy (supplée) Baptiste Barbot Nathalie Roland Morgane Senden	3.0 [q2] [37.5h+15h] [4 Crédits] ⓘ
⊗ LEISS2202	Psychologie du développement et des apprentissages <i>Cours dispensé à LLN en horaire décalé</i>	Véronique Leroy Nathalie Roland Morgane Senden	3.0 [q2] [37.5h+15h] [4 Crédits] ⓘ

○ Un cours parmi :

⊗ LEISS2203	Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation <i>Cours dispensé à LLN en horaire de jour</i>	Branka Cattonar Vincent Dupriez	3.0 [q2] [37.5h+15h] [4 Crédits] ⓘ
⊗ LEISS2204	Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation <i>Cours dispensé à LLN en horaire décalé</i>	Branka Cattonar Vincent Dupriez	3.0 [q2] [37.5h+15h] [4 Crédits] ⓘ

○ Un cours parmi :

⊗ LEISS2205	Ethique de l'éducation, neutralité et citoyenneté <i>Cours dispensé à LLN en horaire de jour</i>	Hervé Pourtois	3.0 [q2] [22.5h] [2 Crédits] ⓘ
⊗ LEISS2206	Ethique de l'éducation, neutralité et citoyenneté <i>Cours dispensé à LLN en horaire décalé</i>	John Pitseys	3.0 [q2] [22.5h] [2 Crédits] ⓘ
○ LEISS2207	Maîtrise de la langue française pour l'enseignement <i>Uniquement pour les étudiantes et étudiants qui n'ont pas réussi l'épreuve liminaire de maîtrise de la langue française</i>		3.0 [q2] [37.5h+7.5h] [5 Crédits] ⓘ

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ARTD2M5 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters en enseignement sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (ci-après « décret Paysage ») et le décret du 7 février 2019 définissant la formation des enseignants (ci-après « décret FIE »).

Les conditions d'accès doivent être remplies au moment de l'inscription à l'université, conformément à l'article 95, §1er du décret Paysage.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Le Master en enseignement section 5 : arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication est un programme organisé en codiplomation par l'IAD, l'UCLouvain et la HE VINCI.

L'IAD en est l'établissement référent et assure sa gestion administrative.

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#)

ATTENTION : s'inscrire à cette formation se fait auprès de l'établissement qui en a la gestion administrative, à savoir l'IAD, pas auprès du service des inscriptions de l'UCLouvain.

Diplômés du 2^e cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Masters			

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

En vertu de l'art. 36 § 3 du décret FIE : Pour les étudiants inscrits dans un deuxième cycle du cursus conduisant au grade de master en enseignement section 5 et qui sont en fonction dans l'enseignement secondaire supérieur, les prestations effectuées dans le cadre de cette fonction peuvent être assimilées à des stages.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

PÉDAGOGIE

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#)

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des évaluations](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#)

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#)

GESTION ET CONTACTS

Les informations complètes sur ce programme sont disponibles [sur le site web de l'IAD](#)

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de philosophie ([EFIL](#))
- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))
- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))
- Commission de programme en études de genre ([GENR](#))
- Louvain School of Translation and Interpreting ([LSTI](#))

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be